GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue panoramique
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— à sapin et/ou épinette rouge	R (ER)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à mélèze	R (M)
— à pruche (plantation)	R p
Pessière	E
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	E
— à thuya (cèdre)	E (C)
— à mélèze	E (M)
— à pruche	E (Pr)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin rouge	E (PR)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche (prolifération d'épinette blanche)	E (SE)
— (plantation d'épinette de Norvège)	E (PO)
— (plantation d'épinette noire)	E (EN)
— (plantation d'épinette rouge)	E (ER)
Sapinière	S
— à sapin ou/et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (E)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pruche	S (Pr)
— (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	Pb
— — avec pin rouge	Pb (PR)
— — avec épinette rouge (Pb occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (ER)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb (M)
— — avec pin blanc	Pb (PB)
— — avec pruche	Pb (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (SE)
— — (plantation)	Pb p
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg
— — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — avec mélèze	Pg (M)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — avec pruche	Pg (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (SE)
— — (plantation)	Pg p
— — Plantation de pin sylvestre	Ps
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
— — (plantation de thuya?)	ThO p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — (plantation)	Pr p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (SE)
— — (plantation de mélèze européen)	MeU p
— — (plantation de mélèze japonais)	MeJ p
— — (plantation de mélèze laricin)	ML p

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus-résineux	F1 Rp
— — avec pin blanc	F1 R (PB)
— — avec pin gris	F1 R (PG)
— — avec mélèze	F1 R (M)
— — avec sapin	F1 R (S)
— — avec épinette noire ou rouge	F1 R (E)
Bouleau blanc-résineux	Bb R
— — avec sapin	Bb R (S)
— — avec épinette noire ou rouge	Bb R (E)
— — avec pin blanc	Bb R (PB)
— — avec pin rouge	Bb R (PR)
— — avec pin gris	Bb R (PG)
— — avec pruche	Bb R (Pr)
— — (plantation)	Bb R p
Bouleau à bouleaux blancs-résineux	Bb-Bj R
— — avec épinette noire ou rouge	Bb-Bj R (E)
— — avec pin blanc	Bb-Bj R (PB)
— — avec pin rouge	Bb-Bj R (PR)
Bouleau à bouleaux jaunes-résineux	Bj R
— — avec épinette noire ou rouge	Bj R (E)
— — avec pin blanc	Bj R (PB)
— — avec pin rouge	Bj R (PR)
Peuplier-résineux	Pe R
— — avec sapin	Pe R (S)
— — avec pin blanc	Pe R (PB)
— — avec pin rouge	Pe R (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe R (E)
— — avec mélèze	Pe R (M)
Feuillus-résineux	F R
Résineux-feuillus	R F
Résineux-bouleau blanc	R Bb
Résineux-bouleau jaune	R Bj
Résineux-peuplier	R Pe